

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2015.

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Georges GERIN, Maire.

Présents : Georges GERIN ; Christine BRUYAT ; Philippe REVEL ; Jacqueline ROSSI ; Gérard CHAPOT ; Adeline DEBREUILLE ; Dominique DE GRÉGORIO ; Henri DUCARRE ; Christelle DUCHATEAU ; Isabelle KOUDOUOVOH ; Liliane MASNADA ; Florent PAILLÉ ; Evelyne REY ; Yves WITKOWSKI.

Absent excusé : Maxime MALJOURNAL (procuration à Christine BRUYAT)

Adeline DEBREUILLE et Christine BRUYAT ont été nommées secrétaires de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2015.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. TRAVAUX SIEA.

Le Maire présente les devis du SIEA pour l'année 2015 et précise que les devis ont été étudiés en commission des travaux:

- mise en sécurité et modernisation de l'éclairage public du chemin du stade pour un montant de 11 500€ TTC à la charge de la commune.
- mise en souterrain du réseau basse tension et télécommunication de la rue du Cotter (partie 2) pour un montant respectif de 87433€ TTC et 12000€ TTC. Il rappelle que la partie 1 a été effectuée en 2014.
- mise en souterrain du réseau basse tension et télécommunication du quartier de la Moutarde pour un montant respectif de 71667€ TTC et 10000€ TTC.

Le Maire rappelle que le SIEA subventionne une partie des travaux et que la TVA sera récupérée et donc à déduire des montants ci-dessus.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité pour l'ensemble des travaux.

3. TRAVAUX DE VOIRIE.

Le Maire rappelle que la compétence voirie est exercée par la Communauté de Communes Bugey Sud et qu'à cet effet, elle prend en charge les travaux à effectuer sur les voies communales classées.

Il présente les devis :

- mise en accessibilité des commerces pour les personnes à mobilité réduite, de la cabine téléphonique jusqu'à l'ancien office du tourisme pour un montant de 45617,57€ TTC.
- mise en accessibilité devant le bar PMU pour les personnes à mobilité réduite pour un montant de 7759,37€ TTC.
- reprise de trottoir de la mairie à la rue du Cotter pour un montant de 72435,16€ TTC.
- reprise de la chaussée en enrobé rue de la Tannerie pour un montant de 43943,95€ TTC
- reprise de la chaussée en enrobé et modification du carrefour rue de la Rotonde pour un montant de 89817,94€ TTC.

Après avis de la commission travaux, le Conseil Municipal donne un accord de principe et décide de ne pas demander la reprise de trottoir de la mairie à la rue du Cotter ; ce dossier sera revu plus tard conjointement à l'enfouissement des réseaux en partenariat avec le SIEA et au réaménagement global de la chaussée.

4. TRAVAUX APPARTEMENTS COMMUNAUX.

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer divers travaux d'entretien sur les appartements communaux et présente les devis :

- appartement loué à M. et Mme PUTHOD-CADIN. Un devis de l'entreprise FB CHARPENTE pour la remise en état de la toiture pour un montant de 6530,72€ TTC et un devis de l'entreprise MUR PROTECH établi en janvier 2014 qui est en attente de réactualisation par l'entreprise pour un montant de 5816€.

- appartement loué à M. GIANINO. Un devis de l'entreprise GUSMEROLI pour la reprise de plâtrerie et peinture pour un montant de 7834,79€ TTC et un devis de l'entreprise BURDINAT pour la remise aux normes électriques pour un montant de 887,70€ TTC.
- 6 appartements de la Résidence. Un devis de l'entreprise BURDINAT pour la remise aux normes électriques pour un montant de 6664€ TTC.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

5. TRAVAUX ONE.

Le Maire présente le plan des travaux proposés par l'ONF dans la forêt communale :

- Travaux de maintenance pour un montant de 760€ HT.
- Travaux sylvicoles subventionnés pour un montant de 4550€ HT

Il propose également un devis de 241,20€ TTC de l'entreprise AGRIDEFIS pour l'élagage de certains chemins communaux peu accessibles par les employés communaux.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour l'ensemble des travaux.

6. AIRE DE JEUX CLOS MONTFALCON.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un jeu de l'aire du Clos Montfalcon était détérioré et qu'à cet effet, pour des raisons de sécurité, il avait été démonté.

Il propose le remplacement de ce jeu et présente un devis de l'entreprise DIVERS CITE SERVICES avec 2 solutions :

- solution 1 : une structure à grimper (parcours d'équilibre) pour un montant de 6907€ HT.
- solution 2 : un nouveau jeu (arbre au nid perché) pour un montant de 6959€ HT.

La commission propose de retenir le jeu n°1.

Accord du Conseil à l'unanimité pour retenir la solution 1.

7. ACHATS DE MATERIELS ET DE VEHICULES.

Le Maire rappelle qu'un audit du matériel technique a été fait par les commissions travaux et gestion du matériel technique. Après étude, en association avec la commission finances, il a été décidé de ne pas changer les tracteurs.

Le Maire explique qu'il est cependant nécessaire d'acheter une épareuse et un gyro-broyeur à atteler aux tracteurs afin d'effectuer les opérations d'élagage et de broyage dans les chemins communaux. Des devis précis seront présentés à la commission finances pour l'établissement du budget primitif.

Il présente également les devis de l'entreprise BELMONDY et de l'entreprise RENAULT pour l'achat d'un camion benne Ampiroll et d'un fourgon Dacia Dokker. Le Conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise BELMONDY pour un montant de 44 640€ TTC pour le camion et 11 640€ TTC pour le fourgon. Les montants seront inscrits au budget primitif 2015.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

8. CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION L'ASTREE.

Christine BRUYAT rappelle qu'un des engagements de notre liste lors de la campagne des municipales était la mise en valeur du patrimoine. C'est donc tout naturellement et avec plaisir, qu'à l'initiative de l'Astrée, nous allons réaliser 7 panneaux d'une signalétique patrimoniale. Elle présente le devis retenu de l'entreprise PIC-BOIS pour un montant de 3977,23€ TTC à la charge de la commune et 2554,13€ TTC à la charge de l'Astrée. Elle précise que les maquettes, textes, matériaux et emplacements des panneaux seront établis en concertation avec l'Astrée. La commune sera propriétaire de cette signalétique et en assurera l'entretien et la durabilité. Une convention de partenariat formalisera cet engagement.

Elle remercie la Présidente de l'association, Monique CLOUP et les membres de l'Astrée pour leur implication humaine et financière dans la mise en valeur de notre patrimoine local, et se félicite, au nom de la commune, de ce partenariat. L'inauguration devrait avoir lieu fin juillet 2015.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

9. PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SARL GUILLEN-PACAUD.

Le Maire demande le retrait de ce point de l'ordre du jour et le report à un prochain conseil municipal car suite à un récent courrier les termes du protocole doivent être rectifiés.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

10. SUBVENTIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS.

Le Maire présente une demande de subvention exceptionnelle du Président de l'Association des Anciens Combattants de Virieu le Grand pour l'organisation du Congrès Départemental de l'Union Fédérale du 24/04/2015 à l'Intégral de Belley, en partenariat avec l'association de Belley. Il propose une subvention de 150€.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

11. ACHAT DE TERRAIN AU SALOIR DE VIRIEU LE GRAND.

Le Maire rappelle les travaux de renforcement du réseau d'eau et du réseau électrique du quartier de Mussignin. Il explique que le transformateur électrique nécessaire doit être installé sur le parking devant les réserves incendie. Après avoir rencontré le Directeur de l'établissement le SALOIR, celui-ci propose à la commune d'acheter le parking ainsi que le terrain sur lequel se trouve les réserves incendie soit environ 1036m². Le prix proposé serait de l'ordre de 4€ le m² (à rediscuter) et il est nécessaire de contacter un géomètre afin de borner cette parcelle.

Accord de principe du Conseil Municipal à l'unanimité.

12. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS.

Commission Fleurissement :

- 1) la commission s'est réunie le 18/02/2015.
- 2) le fleuriste sera le même que l'année précédente.
- 3) quelques modifications seront apportées mais le fleurissement restera dans le même esprit que l'année 2014.
- 4) le fleurissement communal aura lieu le 24/05/2015.
- 5) la Municipalité invite toutes les personnes volontaires à se joindre à elle pour fleurir le village.

Commission Travaux :

- 1) la mise en place des compteurs de sectorisation afin de détecter les fuites d'eau est terminée.
- 2) l'entreprise SODEVAL fera une présentation aux élus du fonctionnement de ce dispositif le 20/03/2015 à 17h.
- 3) le sur-presseur du réservoir de Saint Martin est installé, en attente de l'alimentation électrique de celui-ci.

Commission Communication :

- 1) Virieu Infos : le bulletin municipal sortira fin mars et ensuite chaque fin de trimestre calendaire.
- 2) le site Internet en ligne est actualisé régulièrement.
- 3) la vogue annuelle aura lieu le week-end du 16 et 17/05/2015 et débutera peut-être dès le jeudi 14/05 (Ascension).
- 4) les réunions de quartiers vont reprendre au printemps.

Commission spéciale sur le devenir du bureau de Poste :

La commission spécifique mise en place en fin d'année 2014, composée de quatre élus et du maire étudie les diverses possibilités proposées par la Poste (Agence Postale Communale, Point Relais Commerce Poste...). Des récentes rencontres ont eu lieu avec les responsables de la Direction de Chambéry et de la Banque Postale suivies de courrier. Les élus attendent une réponse de ces derniers quant à la garantie de maintien du DAB (distributeur automatique de billets) primordial à l'activité économique de la commune et à ses habitants.

Christine BRUYAT précise que quelque soit la solution retenue, la commune souhaite obtenir des garanties préalables à ce sujet.

La commission poursuit son travail et ses visites, et tiendra informée les élus et la population (via Virieu Infos et le site de la commune) des suites de ses démarches.

Commission Scolaire :

- 1) la commune souhaite reconduire les temps d'activités périscolaires pour l'année 2015/2016 compte tenu de leur succès.
- 2) Tous les intervenants vont être recontactés ainsi que d'éventuels nouveaux.
- 3) La commune est en discussion avec les communes des alentours afin d'essayer de mutualiser les moyens et mettre en place un projet commun.

Commission Urbanisme :

- 1) des représentants du CAUE se sont déplacés afin de visiter le village.
- 2) le quartier de l'église est prioritaire et la commune est dans l'attente d'une proposition d'aménagement dans le cadre de l'opération « Cœur de villages ».

Commission Logement :

- 1) les détecteurs de fumée ont été installés dans tous les logements communaux.

13. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

- 1) L'amicale bouliste souhaiterait une prise en charge des frais d'électricité de leur local. Le Maire demande à étudier leurs comptes. Il propose une subvention exceptionnelle de 180€ pour 2015, pour la prise en charge de l'électricité du local.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- 2) Yves WITKOWSKI et Christelle DUCHATEAU indiquent que l'association Tennis Club Virieu le Grand est créée et qu'une première réunion aura lieu cet après-midi en mairie.
- 3) Yves WITKOWSKI a été nommé représentant local de l'APPMA à la Fédération Départementale de Pêche et une visite de la rivière a été effectuée avec comme conclusion que Virieu le Grand possède une rivière magnifique. Il est envisagé de faire un film sur celle-ci. Il précise que l'APPMA prend en charge l'entretien des berges.

La séance est levée à 12h.